

**Séance du 20 juillet 2020 à 20 heures 30 minutes
SALLE DES FÊTES**

Convocation par mail le jeudi 16 juillet 2020

Présents : 10 conseillers

M. BISSIERES Sylvain Frédéric, Mme BLOT Claudie, M. CAPMAS Serge, M. FIAULT Nicolas, Mme GAJAC Paule, Mme GERVEAUX Angélique, M. GUEDES PIRES Bruno, Mme SOULIER Laura Marie Leslie, M. TEYSSEDOU Adrien, M. VIERGE Pierre Guy Hervé

Procuration(s) : 0

Absent(s) : 1

Excusé(s) : M. BOUSQUET Thierry

Secrétaire de séance : Mme GERVEAUX Angélique

Président de séance : M. TEYSSEDOU Adrien

Le compte rendu du Conseil Municipal datant du 6 juillet 2020 a été approuvé à l'unanimité en ce début de séance.

Ordre du jour :

- Travail sur le budget (devis , propositions etc)
- Gestion des employés communaux
- Permis Gacem (information)
- Prémption partielle Labaque
- Communication
- chemin rural de Fournié bas
- Questions diverses

1 – Budget

Après avoir distribué la situation comptable de la commune de Gavaudun, Monsieur le Maire a expliqué les recettes et dépenses de la Section Fonctionnement ainsi que les recettes et dépenses et de la Section Investissement.

Proposition :

- **Mutuelle communale** : 2 000 €
- **Fêtes et cérémonies** : + 1 000 € au budget
- **Adhésion au CNAS (Comité National d'Action Sociale)** : Obligatoire pour tous, sauf pour les contrats aidés : 212 € par an et par contrat. Mme GAJAC Paule qui s'est renseignée à ce sujet, propose que l'on soutienne les sept employés de la commune, même si nous avons des contrats qui ne sont pas concernés par cette réglementation obligatoire.

- **Ressources humaines** : Madame VISSET Sandrine secrétaire de mairie, travaille 22 heures par semaine pour la commune et cela est trop juste pour la quantité de travail qu'elle a. Le Conseil Municipal étudie la proposition d'augmentation de ces heures de travail et souhaite l'ouverture de la mairie tous les samedi matin comme cela était prévu dans le programme électoral.

- **L'adressage** : Consulter le dossier en Mairie et à la Communauté des Communes pour prévoir le budget.

- **Remaniement des toitures de la Cantine et du Café de Gavaudun** : Un seul artisan à finalisé et transmis son devis qui est globalement de 20 000 € TTC. Le Conseil attend le devis de M. Cossu.

- **Travaux église de Laurenque** : Devis de la sacristie à faire. Sur les conseils avisés de l'ABF, nous pourrions prétendre à plus d'aide en rénovant différentes parties de l'église classée en plus de la sacristie. Cela est valable à partir de 25 000 €. Nous aurions 25% d'aide par le Département, 15% d'aide de la Région et 40% d'aide de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles). Les travaux peuvent s'échelonner sur deux ans. Si nous estimons les travaux entre 5000 € et 10 000 € la DRAC versera 40% d'aide à la commune.

M. Serge CAPMAS et M. Bruno GUEDES PIRES ont fait faire des devis par deux artisans, (Lartigue et Cossu) pour le remaniement de la toiture de la cantine ainsi que les toitures du Café de Gavaudun. Le devis pour la sacristie de l'église à Laurenque se fera prochainement.

Le Conseil Municipal a étudié leur proposition pour un réaménagement devant l'école, afin de la sécuriser et d'enlever les ralentisseurs, ce que demande un grand nombre de riverain. Cette nouvelle organisation permettra de garantir la sécurité des enfants qui montent et descendent du bus scolaire sans stationnement gênant sur la route. Les dix conseillers présents sont d'accord pour budgétiser cette nouvelle idée.

2 – Gestion des employés communaux

A sa demande, Madame ROUX Lucie a été reçue par M. le Maire et deux adjoints, Madame GERVEAUX Angélique et Monsieur CAPMAS Serge. Ils ont fait le point sur son poste, son travail et son contrat. Ayant une proposition d'emploi en CDI à 35 heures suite à un entretien, elle souhaite que son poste évolue dans les six mois sous peine de nous quitter au mois d'août avant la fin de son contrat au 15 septembre 2020 (Contrat CUI-CAE = Contrat Unique d'Insertion, Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi)).

Madame MOUTINHO Marie-Thérèse, qui est la cantinière de l'école de Gavaudun, a aussi son contrat qui se termine le 9 septembre 2020 et c'est aussi un contrat d'accompagnement dans l'emploi. Le Conseil Municipal devra prendre une décision pour son nouveau contrat de travail.

M. GUERIN Richard agent d'entretien polyvalent, doit signer le renouvellement de son CDD de six mois à 26 heures hebdomadaire (1/08/2020 au 31/01/2021).

3 - Permis Gacem

Un terrain est à vendre à « la cannerie », la construction d'une maison sur ce terrain avait débuté puis s'est arrêté (fondations de faites). Potentiellement deux acheteurs, mais le permis de construire acquis en 2011 n'est plus valable. En effet, il date de 2011 avant le PLU de Gavaudun qui n'autorise plus la construction aujourd'hui à cet endroit là. M. le Maire va donc faire un arrêté qui va à l'encontre du PLU afin de permettre aux propriétaires de vendre leur terrain et de permettre aux futurs acquéreurs d'avoir un CU (Certificat d'Urbanisme), pour continuer la construction d'une maison sur ce terrain là.

4 – Prémption partielle Labaque

Mme GERVEAUX Angélique et M. CAPMAS Serge ont eu rendez-vous avec deux membres de l'ABF (Architecte des Bâtiments de France). Le terrain en bordure de lède ou se trouve la léproserie fait partie de l'histoire du village, ils pensent que l'acquérir est un véritable atout pour Gavaudun. Nettoyer le terrain pour la mettre en valeur dans un premier temps serait un vrai plus pour le village et ses visiteurs. Le terrain agréable pourrait faire office de jardin, d'aire de pique nique pour les promeneurs, si la commune trouve une entente avec M. LABAQUE et les futurs acquéreurs. Par la suite, pourquoi pas déléguer les fouilles au SRA (Service Régional de l'Archéologie) afin d'en savoir un peu plus sur l'histoire de l'hôpital des lépreux.

A main levée neuf Conseillers ont voté pour négocier l'achat de la léproserie à Monsieur LABAQUE, un seul vote contre.

Samedi prochain M. le Maire à rendez-vous avec M. LABAQUE, le notaire et les futurs acquéreurs pour discuter de la prémption sur la léproserie en espérant trouver une entente pour chaque parties.

Les membres de l'ABF ont indiqué l'obligation d'utiliser des tuiles canals (avec crochets) pour les rénovations de toitures dans le village (Café de Gavaudun et Cantine).

5 – Communication

Une lettre pour les Gavaudunois est en cours d'écriture. En concertation avec l'ensemble du Conseil Municipal, Angélique GERVEAUX se chargera d'y inclure la présentation du nouveau Conseil Municipal avec le Maire et ses trois adjoints, la répartition des différentes commissions et délégations, le nouveau marché de Gavaudun du vendredi matin organisé par l'association Saveur créativ'47, les problèmes informatiques de la commune, les animations du Château de Gavaudun et le budget participatif de Lot et Garonne.

6 – Chemin rural de Fournié bas

Le Conseil Municipal à travaillé sur un extrait du plan cadastral pour mieux visualiser la proposition d'échange de chemins demandé par Monsieur Claude CADIOU. M. le Maire va se renseigner auprès du notaire et si tout est en règle il fera une délibération lors du prochain Conseil afin que l'enquête publique puisse débuter si le Conseil Municipal est d'accord.

7 – Question diverses

Mme BLOT Claudie demande quand va se renouveler une commission communale des impôts directs, car certains habitants de la commune lui en ont fait la demande. M. le Maire lui confirme que cela va pouvoir se faire dans les mois qui viennent.

M. le Maire lève la séance à 00h00.

